

## LE PROJET DANS LA VILLE

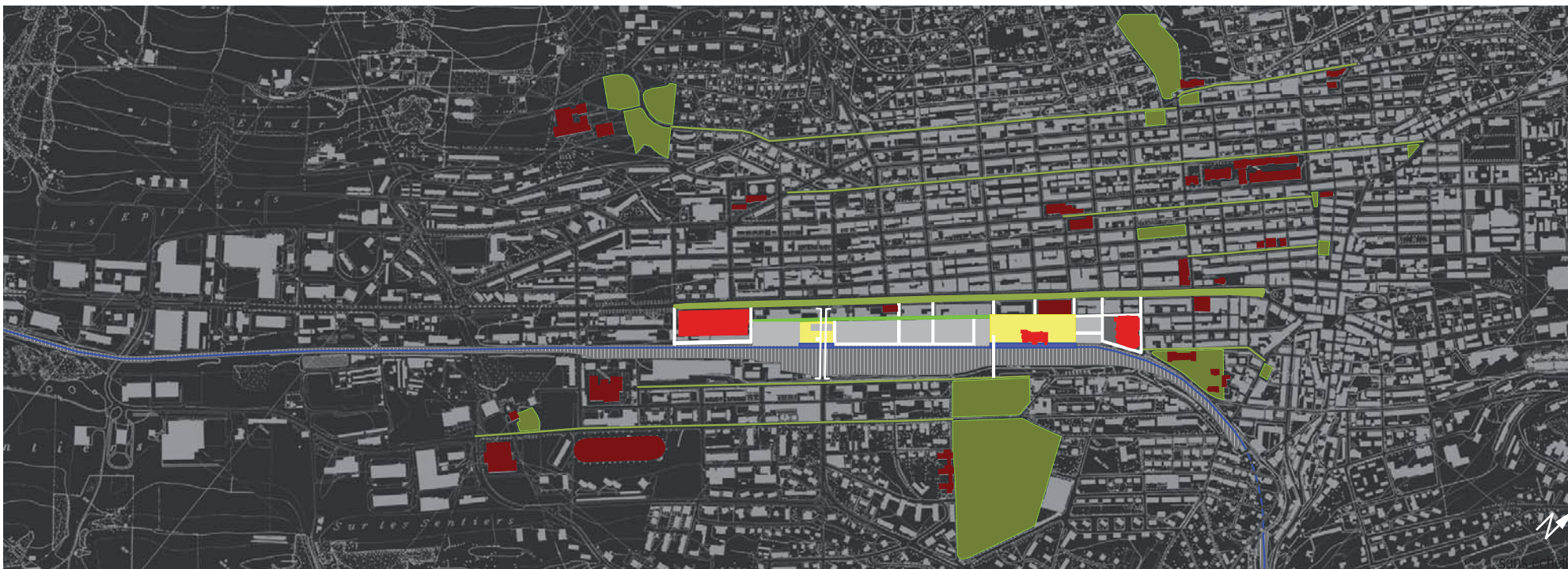


illustration du projet dans la ville

L'enjeu principal du plan spécial consiste à développer un programme diversifié qui s'articule sur les principes suivants:

- inscrire la nouvelle urbanisation dans le contexte historique et urbanistique propre à La Chaux-de-Fonds;
- rendre le site attractif et valoriser son image;
- densifier un morceau de territoire au centre-ville;
- renforcer le potentiel de clients pour les commerces du centre;
- permettre la réalisation des constructions par étapes;
- garantir une grande flexibilité d'affectation en fonction de l'évolution du contexte socio-économique;
- assurer la cohérence de chaque étape de développement en rapport avec l'intégration du nouveau quartier dans l'ensemble de la ville.

Le projet d'aménagement proposé vise plusieurs objectifs pour être garant de la réalisation et de l'intégration de cette nouvelle pièce urbaine:

- un développement par étape capable de répondre aux opportunités du développement urbain;
- la flexibilité vis-à-vis de l'évolution constante du contexte socio-économique;
- la cohérence de chaque phase de développement du site en rapport avec la structure et à l'image de la ville.

Le contexte dans lequel s'inscrit le plan spécial souligne la nécessité d'offrir un développement répondant aux besoins futurs de la ville. En raison de la qualité exceptionnelle du patrimoine architectural et urbanistique de La Chaux-de-Fonds, le projet s'inscrit comme une continuité de la trame caractéristique de La Chaux-de-Fonds. Cette nécessité d'intégration est également guidée par sa position d'interface entre les voies ferroviaires et la ville. L'attractivité du futur quartier est renforcée par sa position géographique centrale, proche de la Gare et à proximité de l'interface de transports.